

Tarifs applicables au 1^{er} mai 2023

TRANSACTION - VENTE

Mandat Simple ou contrat Nestenn

0 à 50 000 € net vendeur	Forfait 4 750 € TTC
50 001 à 65 000 € net vendeur	10,00 % TTC du prix de vente
65 001 à 92 000 € net vendeur	7,50 % TTC du prix de vente
92 001 à 160 000 € net vendeur	5,75% TTC du prix de vente
160 001 à 190 000 € net vendeur	5,50% TTC du prix de vente
190 001 à 200 000 € net vendeur	6,00% TTC du prix de vente
200 001 à 250 000 € net vendeur	6,25% TTC du prix de vente
250 001 à 300 000 € net vendeur	6,50% TTC du prix de vente
300 001 à 400 000 € net vendeur	5,50% TTC du prix de vente
400 001 à 450 000 € net vendeur	5,25% TTC du prix de vente
450 001 à 550 000 € net vendeur	5,00% TTC du prix de vente
550 001 à 650 000 € net vendeur	4,75% TTC du prix de vente
À partir de 650 001 € net vendeur	4,50% TTC du prix de vente
Avis de valeur	170 €

LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
HONORAIRES D'ENTREMISE à la charge exclusive du bailleur	50 € TTC	/
HONORAIRES de visite, Constitution de dossier et rédaction de bail	Entre 10 M ² et 30 M ² habitables	8 € TTC/M ² habitable
	Entre 31 M ² et 70 M ² habitables	7€ TTC /M ² habitable
	71 M ² et plus	6 € TTC /M ² habitable
HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX D'ENTREE	3€ TTC /M ² habitable	3 € TTC /M ² habitable



Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant, soit le vendeur.